Rénovation énergétique

Pour accélérer la transition énergétique, le **Gouvernement** a mis en place de nombreuses **aides financières**.

Les aides à la rénovation énergétique pour les particuliers possèdent des spécificités locales. Afin d'aider les habitants de Maupertus-Sur-Mer à trouver des artisans certifiés et à bénéficier des différentes aides, nous vous invitons à intégrer les informations ci-dessous sur le site internet de votre mairie :

[Rénovation énergétique] La réglementation évolue en 2023 (Source : gouvernement.fr) :

- Depuis le 1er janvier 2023, un logement ne peut plus être loué si sa consommation d'énergie dépasse le seuil de 450 kWh/m^2/an
- Les logements classés G ne pourront plus être loués à compter de 2025, les logements classés F à compter de 2028.

Il existe des aides à la rénovation énergétique dans la Manche :

- **MaPrimeRénov'** : s'adresse aux propriétaires d'un logement construit datant d'au moins 15 ans et qui veulent réaliser des travaux de rénovation énergétique.
- **Les certificats d'économie d'énergie (CEE)**: aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur).
- **Les aides locales** : vous pouvez retrouver sur le site de l'ADIL toutes les aides locales disponibles dans la Manche, spécifiques à la région.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de faire appel à un professionnel certifié RGE :

- Retrouvez ici la liste des artisans-chauffagistes certifiés RGE et QualiPAC pour l'installation d'une pompe à chaleur à Saint-Lô et dans sa région.
- Retrouvez ici la liste des professionnels certifiés RGE pour installer des panneaux solaires.